



Fédération de Seine et Marne

264 rue de la Justice BP 118 - 77004 Melun Cedex
Tél : 01.64.79.75.10 - Fax : 01.64.79.75.15
mail : pcf77@wanadoo.fr

INFO FEDE Seine et Marne

21 Août 2013

Des propositions alternatives pour le financement des retraites

Projet de loi fin août et débat parlementaire achevé mi-octobre, le gouvernement a choisi la précipitation. Il espère ainsi juguler le mouvement social et tuer le débat public.

Pourtant, la catastrophe démographique n'aura pas lieu. Avec un taux de fécondité de 2,1 enfants par femme, l'augmentation du nombre de retraités est compensée par l'arrivée d'actifs sur le marché du travail. De même, en deçà des prévisions et des déficits passés, le déséquilibre de la branche vieillesse ne dépassera pas 4,5 milliards d'euros cette année. Et la progression du besoin de financement des régimes d'ici à 2020 plafonnera à 1 % du produit intérieur brut (PIB). Soit pas plus de 20 milliards d'euros. L'équivalent du coût annuel du crédit d'impôt compétitivité-emploi !

Mais l'équilibre des comptes reste l'obsession de François Hollande. Il l'a répété lors de la conférence sociale de juin : « Nous avons deux obligations, renflouer les régimes d'ici 2020, et, au-delà, les équilibrer durablement. » Retraités et actifs en feront les frais. À long terme, avec

la flexibilité maximale de l'emploi (avec l'ANI en 2013) et la crise, l'allongement de la durée de cotisation à 44 ans conduira à une réduction du niveau des pensions



des futurs retraités, qui s'ajoutera à celles des réformes engagées depuis 1993. À court terme, sur la base du rapport Moreau, **les ménages** devront mettre la main à la poche à hauteur de **10,6 milliards d'euros** : **7 pour les retraités et 3,6 pour les actifs**.

Quant aux **entreprises**, le rapport évoque une hausse des cotisations patronales (+ 0,1 %, soit **3 milliards d'euros**), mais souligne dans la foulée qu'elle nuirait à leur compétitivité. C'est négliger

AGENDA

- **24-25 août** : Les Estivales citoyennes du Front de gauche à Grenoble

- **30, 31 août, 1er septembre**: Université d'été du PCF -Les karellis

- **31 août** : Concours de pétanque des sections de Moret/Montereau à Cannes-cluse

- **4 septembre** : Assemblée Générale de rentrée de la section de Mitry

- **4 septembre** : rendez-vous national de la vignette sur le chantier de la Fête

à bon compte qu'elles en récupéreront une bonne partie en exonérations de cotisations et que cette hausse ne comblera pas le recul depuis 1993 des cotisations patronales dans le financement de la Sécurité sociale (-0,7%).

Au final, il n'y aura donc pas plus de justice ni d'effort partagé dans cette réforme qu'il n'y en avait dans les précédentes.

Cependant, le gouvernement va plus loin que ses prédécesseurs avec la création d'un comité de pilotage des retraites. Composé d'experts « indépendants », ce comité aurait pour mission d'assurer l'équilibre financier à moyen et long termes des régimes de retraite, en faisant évoluer en permanence les paramètres, les critères et les modes de calcul des pensions. Ses conclusions seraient transposées sans négociations ni débat public dans les projets de loi de financement de la Sécurité sociale. Ainsi, « pour éviter une réforme tous les trois ans », durée de cotisation, âge légal ouvrant droit à pension, niveau de la pension servie, modalités d'indexation... seraient constamment évolutifs. La réforme de septembre serait alors systémique.

Cette « règle d'or » appliquée aux régimes de retraite entérinerait définitivement le plafonnement des pensions servies, pour le plus grand bonheur des complémentaires privées. Et sans le dire, elle changerait la logique de notre système de retraite. D'un système à « cotisation définie-prestation définie », nous glisserions vers un système à « cotisation indéfinie-prestation indéfinie ». Chaque assuré social contribuerait toujours plus mais sans savoir ce qu'il percevra une fois à la retraite ni pendant sa retraite, condamnant chaque retraité à l'insécurité perpétuelle sur sa pension de base et à des retraites complémentaires par capitalisation.

Le gouvernement donnerait ainsi corps aux recommandations de la Commission européenne et au programme de réforme structurelle des retraites de la Banque mondiale, visant toutes deux la mise en place d'un système de retraite multiplicateur (retraite obligatoire de base publique, retraite obligatoire d'entreprise par capitalisation, retraite individuelle par capitalisation). Et il signerait la mort de notre système de Sécurité sociale, des grands

principes de solidarité et d'universalité qui l'ont forgé.

Face au désastre, la responsabilité de la gauche qui n'a pas renoncé au changement et du mouvement syndical est immense. La réussite de l'initiative interprofessionnelle du 10 septembre doit être massive pour donner l'élan nécessaire à la riposte sociale et ouvrir l'alternative.

Notre système de retraite par répartition ne souffre pas d'un excès de dépenses, mais d'une insuffisance de recettes. Insuffisance imputable aux effets de la crise sur l'emploi et la masse salariale, à la politique d'austérité conduite en France et en Europe, et aux logiques financières des entreprises jouant la valeur pour l'actionnaire contre l'emploi et les salaires. Lorsque les salariés perdent 1 point de masse salariale, le système des retraites perd 0,8 milliard d'euros de recettes. Lorsque le pays compte 100 000 chômeurs de plus, le financement des retraites perd 1 milliard d'euros. Développer l'emploi et les salaires, c'est donc la condition d'une sécurisation de nos retraites ! Et c'est possible.

Voici quatre pistes de propositions alternatives qui le démontrent.

- **La première consiste à sortir d'abord du cadre idéologique imposé par le patronat sur le coût du travail.** Car ce qui plombe la compétitivité et l'emploi des entreprises françaises, ce n'est pas le coût du travail mais le coût du capital. Elles paient par an deux fois plus de frais financiers (charges d'intérêt et dividendes) que de cotisations sociales patronales. C'est ce cancer financier qu'il faut combattre. Pour cela, nous proposons la sécurisation de l'emploi et de la formation, de nouveaux pouvoirs des salariés sur les gestions des entreprises, un pôle financier public et un crédit sélectif pour l'emploi et la formation...

- **La deuxième piste est de renforcer l'articulation entre le financement des retraites et l'entreprise, par une réforme visant le développement des cotisations sociales qui s'oppose à la financiarisation et à la fiscalisation.** C'est le rôle de la modulation des cotisations sociales patronales en fonction de la politique salariale, d'emploi et de formation des entreprises. Lorsqu'une

entreprise diminue la part de ses salaires et emplois dans sa valeur ajoutée pour accroître sa rentabilité financière, son taux de cotisation est augmenté. À l'inverse, si elle l'augmente, son taux de cotisation est relativement abaissé. Loin d'être une exonération déguisée aux entreprises, cette modulation contribuerait à faire pression sur les logiques financières des entreprises et à les pousser à accroître le volume d'emplois et le niveau des salaires.

- **Un troisième axe serait de supprimer les exonérations de cotisations sociales patronales.** Inventées pour créer des emplois, elles sont inefficaces et coûteuses (290 milliards d'euros en vingt ans). Centrées sur les bas salaires, elles tirent vers le bas l'échelle des salaires et minent les recettes de la Sécurité sociale.

- Enfin, **quatrième volet, il s'agit d'instaurer une cotisation sociale additionnelle sur les revenus financiers des entreprises.** En leur appliquant les taux actuels de cotisations patronales de chaque branche, on pourrait prélever dès 2014 plus de 80 milliards d'euros de recettes nouvelles pour la Sécurité sociale, dont 30 pour notre système de retraite solidaire. Cela permettrait de revenir sur les régressions passées et d'améliorer pensions et minima sociaux. Mieux, en augmentant le coût de la financiarisation, elle inciterait les entreprises à privilégier la croissance réelle, au bénéfice de la Sécurité sociale, de la retraite par répartition, au lieu de condamner à la capitalisation.

Lisibles, crédibles, cohérentes et rassurantes, ces alternatives participent de la construction du rapport de forces et d'une réforme socialement efficace de notre système de retraite.

Point de la diffusion

SECTIONS	Proposition 2013	annoncées au 20 Août	Objectif pour le 30 août
Mitry	1000	137	280
Chelles	500	92	170
Lagny	160	35	60
Champs	280	31	50
Torcy	260	53	100
Meaux	120	36	60
Crécy	180	30	80
Ferté	100	22	60
Coulommiers	150	45	75
Montereau	160	38	90
Nangis	160	29	70
Provins	120	30	60
Agglo Melun	700	300	380
Brie/Savigny	110	25	50
Roissy	300	42	90
Tournan	70	17	40
Rozay	100	17	40
Snecma	150	23	60
Fontainebleau	150	41	80
Moret	150	86	100
Nemours	80	14	30
Divers		80	80
Fédération		3	3
Total	5000	1226	2083

Rendez-vous téléphonique : Prochain rendez-vous téléphonique **vendredi 23 août** toute la journée : 01.64.79.75.10

Accueil-Sécurité : C'est une activité à part entière qui contribue au succès de la Fête de l'Huma. Nous avons besoin de camarades qui s'engagent quelques heures ou plus dans cette activité, en particulier en journée pour accueillir, diriger celles et ceux qui peuvent se sentir perdus ou faciliter la circulation des moyens de secours.

Inscriptions auprès de la Fédération.

URGENT

Merci de nous adresser le règlement des vignettes dès que possible. Le journal en a besoin pour assurer une bonne préparation de la Fête. (chèque à l'ordre de PCF 77)

Matériels

Matériel Fête de l'Huma : affiches et flyers.

Argumentaire : retraite 60 ans à taux plein.

Tract de la semaine :

Retraite à 60 ans à taux plein - une belle idée à regagner

A venir la semaine prochaine : un 8 pages de l'Humanité

Depuis le dernier rendez-vous régional des diffuseurs de la vignette-bon de soutien de la fête de l'Humanité, le 7 août dernier, la diffusion a connu un ralentissement. Nous sommes proches des résultats annoncés en 2011 à la même date. Pour autant, nous nous sommes fixés des objectifs plus élevés qu'il nous faut atteindre. La fête est toujours un tremplin politique pour faire avancer les idées progressistes et les démarches unitaires. Souvenez-vous, l'an dernier, la marche pour l'emploi au milieu des allées de la fête. Des dizaines de boîtes en lutte ont défilé dans une ambiance fraternelle et combative pour protester contre les plans de licenciements, les pressions sur les salaires et les conditions de travail. Face à la destruction massive de l'emploi, le monde du travail réagit, s'organise et résiste. Ainsi, les Doux, Sodimedical, Continentale nutrition, Fralib, Arkéma, Petroplus, Thales, PSA, ArcelorMittal, Air France, Technicolor, Monoprix, 3 Suisses, l'APHP, Sanofi... étaient présents pour "dresser un barrage solide contre la Finance". Nous avons avancé ensemble des solutions pour défendre le monde du travail et la relance économique. Ces solutions sont devenues des propositions de loi défendues par nos parlementaires à l'assemblée nationale et au sénat.

- une loi d'amnistie des syndicalistes et travailleurs condamnés dans l'exercice de leurs responsabilités
- une loi interdisant les licenciements boursiers
- une loi pour donner aux travailleurs, aux syndicats, aux CE, des droits nouveaux sur l'orientation et la gestion dans les entreprises.

- une loi obligeant les groupes industriels à céder les usines "rentables" qu'elles voudraient fermer en France sans pour autant accepter de les vendre.

Le changement est possible, encore faut-il travailler à sa réussite.

C'est toute notre ambition ces prochaines semaines, pour mener la bataille pour une réforme des retraites à 60 ans et à taux plein et réussir notre participation à la journée syndicale du 10 septembre.

Poursuivons nos efforts de diffusions pour faire venir un maximum de personnes à la fête de l'Humanité et faire bouger les rapports de force.

Vie du Parti : écho des sections

Section de la Ferté : vendredi 4 août, à partir de 10h distribution de tracts sur les propositions alternatives pour les retraites et diffusion de la vignette sur le marché.

Sections de Moret et Montereau :

Samedi 31 août concours de pétanque à Cannes-Ecluse, place Miramont, à partir de 12h. 5€/personne.

Restauration sur place.

La journée se clôturera par la remise des prix.

appel unitaire

Ensemble, défendons nos retraites !

Lors de la Conférence sociale du 20 juin, François Hollande a annoncé que, dans le cadre de la prochaine réforme des retraites, l'allongement de la durée de cotisation sera « la mesure la plus juste » face à « cette chance formidable qu'est l'allongement de l'espérance de la vie ». Cette voie n'est pas acceptable. Les réformes de 1993, 2003, 2007 et 2010 ont déjà réduit les droits à pensions de plus de 30 %, en aggravant les inégalités déjà fortes entre les pensions des femmes et celles des hommes. Elles doivent donc être remises en cause.

Refusons les régressions sociales

« On vit plus vieux, il faut donc travailler plus longtemps », tel est l'argument qu'on nous rabâche. Mais on oublie de préciser qu'augmenter la durée de cotisation, c'est en réalité programmer la baisse des pensions. Baisse immédiate pour tous ceux – chaque année plus de la moitié des nouveaux retraités – qui passent directement du chômage, ou de l'inactivité, à la retraite, et qui ne pourront jamais atteindre cette durée. Baisse à venir pour les nouvelles générations entrées plus tard dans la vie professionnelle du fait de l'allongement des études et qui connaissent déjà un chômage massif, aggravé par l'incitation faite aux seniors qui le peuvent de prolonger leur activité. On oublie aussi de rappeler que l'allongement de la durée de cotisation et la décote pénalisent plus fortement les personnes aux carrières courtes, en majorité des femmes. L'espérance de vie augmente, mais l'espérance de vie en bonne santé, elle, diminue depuis plusieurs années. La souffrance au travail se développe, de nouvelles pathologies apparaissent. Les plus dures années au travail sont entre 60 et 65 ans. Les meilleures années de la retraite sont entre 60 et 65 ans. L'allongement de la durée de cotisation, c'est la double peine. Nous ne pouvons pas l'accepter.

L'austérité sans fin est suicidaire

Le gouvernement justifie cette nouvelle réforme par l'allongement de la durée de vie. Mais le déficit actuel ne doit rien au vieillissement de la population. Il s'explique par la récession qui se creuse en Europe, détruit des millions d'emplois et diminue les cotisations sociales induites par l'emploi. Cette récession provient essentiellement des politiques de réduction des dépenses publiques et de baisse du « coût du travail » menées partout en Europe par les gouvernements en accord avec la Commission. Si, comme cela semble être le cas, le gouvernement inscrit la réforme dans le cadre de ces politiques, il ne pourra que retenir des pistes entraînant une nouvelle baisse du niveau des pensions. Ce qui diminuerait encore le pouvoir d'achat des retraités, aggraverait la récession et entraînerait une nouvelle hausse du chômage. Sans qu'au bout du compte les déficits ne soient réduits !

Il est possible de faire autrement

L'augmentation de l'espérance de vie ne date pas d'aujourd'hui. Par le passé, elle s'est accompagnée d'une diminution du temps passé au travail et d'une amélioration du niveau de vie, grâce à un partage de la richesse produite. C'est à nouveau la voie à suivre.

Pour augmenter le volume des cotisations sociales, il faut en finir avec l'austérité, relancer l'emploi par une réduction du temps de travail, une sécurisation de l'emploi, de la formation et du revenu, une augmentation des minima sociaux, une politique audacieuse d'investissement en matière sociale et écologique. Une voie supplémentaire, toujours négligée, pour répondre au besoin de financement des retraites, est la réalisation de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, à la fois par l'accroissement du taux d'activité des femmes, la suppression des inégalités salariales et la lutte contre le temps partiel subi. Il s'agit là de choix politiques de justice et de solidarité.

Il y a plus de retraité-es ? A moins de décréter leur paupérisation, il est nor-

mal de financer leurs retraites en augmentant leur part dans la richesse produite. Selon le Conseil d'orientation des retraites, il faudrait, à législation inchangée, un point de PIB supplémentaire en 2020 pour équilibrer le système de retraite alors que la part des salaires a chuté d'environ 6 points au cours des dernières décennies en faveur des dividendes.

Pour une large mobilisation citoyenne

La question des retraites pose celle de la société dans laquelle nous voulons vivre. La retraite à 60 ans par répartition n'est pas un fardeau, elle est une transmission continue et solidaire de la prise en charge d'une génération par la suivante. C'est pourquoi elle dépend aussi de l'avenir que la société sera capable d'offrir aux jeunes générations. Nous ne pouvons accepter la paupérisation programmée des futurs retraité-es, la destruction des solidarités sociales, l'idéologie absurde du « travailler toujours plus » dans une société productiviste et inégalitaire. Cet engrenage favorise l'extrême droite et menace à terme la démocratie. Comme en Europe du Sud et dans bien d'autres pays du monde, la société doit se mettre en mouvement. Pour y contribuer nous organiserons partout des réunions, des initiatives de rue, des ateliers d'éducation populaire et nous soutiendrons les initiatives prises par le mouvement syndical. Nous voulons un système de retraites solidaire. Pas un trimestre de plus, pas un euro de moins !

signez l'appel

Prénom :

Nom :

Email :

J'autorise la publication de mon nom dans la liste des signataires : oui - non

Département :

Organisation :